

« LES QUATRE SAISONS DE L'AISG »

Dans le cadre de son cycle de **Conférences "Les 4 Saisons de l'AISG"**, l'Association Les Industriels du Sud-Grésivaudan, en partenariat avec la Banque Populaire des Alpes, les Communautés de Communes de Saint-Marcellin, la Bourne à l'Isère et 3C2V, la Mairie de St-Marcellin, Adecco, le Syndicat Mixte Pays Sud-Grésivaudan et la CCI de Grenoble, organise sa conférence d'hiver



«*Laïcité, islam et vivre ensemble?* »

Jamil SAYAH

Professeur de droit public à l'Université Grenoble-Alpes

Mercredi 21 Décembre 2016 à 19h00

Le Centralis - La Salle de Réception

6 bis Avenue de Romans -38160 Saint-Marcellin

Résumé

« Évoquer la modernisation de l'Islam et promouvoir les moyens d'y parvenir est un exercice difficile et épineux, car le sujet est d'une grande complexité, où se mêlent totalitarisme politique et absolutisme religieux. Comment peut-il en être autrement alors que depuis des siècles, les religieux ont déployé des efforts considérables pour combattre la sécularisation et légitimer son rejet ? Les islamistes assimilent la modernisation (de l'Islam) à l'athéisme, synonyme d'impiété, et lui attribuent la décadence de la société. La réforme de l'islam doit se faire d'une façon réfléchie en encourageant les musulmans à l'autocritique afin de les sortir de l'héritage spirituel rigide, érigé en mode de gouvernance, et de les aider à s'ouvrir et à adopter un projet laïc de renaissance afin de la débarrasser de la régression et de l'obscurantisme ».

Au cours du cocktail, Jamil SAYAH dédicacera deux de ses ouvrages – Edition Harmattan

- La révolution tunisienne : la part du droit
- L'acte deux de la révolution tunisienne / la constitution

Réservations obligatoires : 06 07 17 60 73 - 04 76 38 21 18 -

Contact Ysaline RISSON

aisg@sud-gresivaudan.org

<http://www.industriels-sudgresivaudan.com>

Jamil SAYAH,

Des études de droit à l'Université Pierre Mendès France à Grenoble, Docteur en Droit et Professeur de droit public à l'Université Grenoble-Alpes.

Il enseigne, entre autres matières, « l'Anthropologie de l'islam » et dirige des thèses de doctorat sur cette problématique.

Préoccupé de la montée de l'intégrisme et du repli identitaire, il oriente ses recherches sur le fait religieux (Islam) et la laïcité. Cette option réflexive a permis la publication de nombreux articles de Presse (Libération, Marianne, Dauphiné Libéré) et de plusieurs réflexions académiques (Revue de Droit Public) et des ouvrages : « **La religion de la loi. La laïcité réaffirmée** », 2004, Ed. Phénoména et « **Au cœur de la tragédie arabe : la crise du constitutionalisme** », 2010, Ed. Phénoména.

Cet engagement discursif lui a valu une participation en tant que membre de la commission « **Républiques et Religions** » formée et animée par le Haut Conseil de l'intégration (2008-2010).

Pour allier la théorie à la pratique, il a créé l'association Amal (espoir en arabe) qu'il a présidé pendant 5 ans. Dans ce cadre, il a œuvré pour le rapprochement interculturel (au niveau national et international (jumelage) et interreligieux. Avec Maître Jean-Luc Médina (Président du CRIF Grenoble), ils ont été à l'origine de la création de « Grenoble espérance ». Une structure dont la vocation est de rapprocher les idées, transcender l'ignorance et établir le dialogue entre citoyens de culture juive et de citoyens de culture arabo-musulmane.

Après le déclenchement du « Printemps arabe », il a participé activement à la réalisation du rêve révolutionnaire et pacifique en Tunisie (son pays d'origine). De cette implication sont nés deux ouvrages publiés chez L'Harmattan : « **La Révolution Tunisienne : la part du droit** », 2013 et « **L'acte II de la Révolution tunisienne : la Constitution** », 2015. Outre cette participation par la recherche et l'analyse, il a également été membre de plusieurs commissions de travail sur la réforme de l'Etat en Tunisie, notamment celle relative à la réforme de la police (l'autre centre d'intérêt de ses activités de chercheur). C'est ainsi qu'il a été amené à co-rédiger le livre blanc sur la modernisation de la police en Tunisie. Après les premières élections libres en 2011, il a créé l'Observatoire Tunisien de la Sécurité Globale (otsg.org), qu'il co-préside. L'OTSG est une organisation non gouvernementale qui a pour but d'accompagner par la recherche, la réflexion et la formation la modernisation des structures sécuritaires en Tunisie.